

SwissLeaks : la filiale suisse de HSBC pourrait être jugée



Mardi, le parquet national financier (PNF) avait requis le renvoi en correctionnelle.

L'affaire HSBC se poursuit. Elle devrait en effet avoir une suite dans les tribunaux. Mardi, le parquet national financier (PNF) a requis le renvoi en correctionnelle de la filiale suisse de HSBC pour "blanchiment de fraude fiscale". [Le Monde avait donné l'information ce vendredi](#) puis elle a été confirmée par une source proche du dossier. Des suites judiciaires pourraient être décidées car la banque a refusé de s'acquitter de l'amende envisagée.

"Ceci est une étape normale de la procédure judiciaire et l'issue du dossier n'est aujourd'hui pas encore déterminée", a réagi au Monde la banque à l'annonce de cette réquisition. Les juges d'instruction décideront de renvoyer ou non la banque en correctionnelle après les observations de la filiale. Le démarchage illicite pourrait aussi être jugé.

HSBC PB est soupçonnée d'évasion fiscale à grande échelle. La maison mère a reconnu des "manquements" tout en assurant que "ces pratiques appartiennent au passé".

Selon Le Monde, "quelque 180,6 milliards d'euros appartenant à plus de 100 000 clients et 20 000 personnes morales ont transité, entre novembre 2006 et mars 2007, sur des comptes de la banque en Suisse, dissimulés derrière des structures offshore". Il y aurait environ 5,7 milliards d'euros d'avoirs et près de 9 000 clients, selon le quotidien.